Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 44 (1899)

Heft: 12

Rubrik: Nouvelles et chroniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ascension a eu lieu, avec la 30° brigade de cavalerie, le jour où ce détachement de cyclistes allait rallier la division de cavalerie A à Mensingen.

Comme l'année dernière aux manœuvres de division, on a employé des pigeons voyageurs dans le corps de cavalerie. On a essayé aux manœuvres de Stuttgart un nouveau mode de transport pour ces volatiles, en les enfermant dans sune cage plate, en forme de havre-sac, portée sur le dos d'un cavalier.

Des essais ont aussi été entrepris par un détachement héliographique pour la télégraphie optique. Il n'a par contre pas

été organisé d'expériences de télégraphie sans fils.

Les aérostiers ont éprouvé quelques difficultés du fait du mauvais temps et des brouillards les deux derniers jours de manœuvres; ils ont cependant rendu des services. Les ballonnets dont le làcher signifiait la cessation de la manœuvre, ont obtenu des résultats plus rapides que n'importe quelle sonnerie.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Mutations. — L'armée au parlement. — Suisse et Transwaal. — Jubilé des pontonniers. — Société des officiers et Société romande des armes spéciales.

La fin de l'année amène son contingent habituel de mutations; elles seront moins nombreuses qu'elles ne l'ont été l'année dernière, à pareille époque. Parmi celles déjà annoncées, on remarque la libération du service du colonel-divisionnaire Meister, commandant la VIe division, et du colonel-divisionnaire de Segesser, commandant la division du Gothard.

Le colonel-divisionnaire Meister est né en 1838; il est colonel depuis 1880 et commande la VI^e division depuis 1891; il avait succédé dans ce commandement au colonel-commandant de corps Bleuler.

Quel sera son successeur? On se souvient que lors du dernier cours pour officiers supérieurs (VIe et VIIe divisions), le colonel Meister avait demandé à être dispensé, et qu'il avait été remplacé pour diriger les officiers de la VIe division et pour les fonctions de juge de camp aux manœuvres par le colonel Wille. Déjà alors on annonçait, pour la fin de l'année, la retraite du colonel Meister et son remplacement, dans son

commandement, par le colonel Wille. Nous saurons prochainement si ces pronostics se réalisent.

Le colonel U. Wille est né en 1848; il est colonel depuis 1885. Après avoir été d'abord instructeur de Ire classe d'artillerie, il avait quitté cette arme pour devenir instructeur de la cavalerie, puis, à la retraite du colonel Zehnder, en même temps chef de l'arme. Nous ne rappellerons pas les circonstances retentissantes à la suite desquelles il quitta ce poste pour rentrer dans la vie privée. Depuis 1895 il n'avait plus exercé aucune fonction militaire ni aucun commandement. Nous nous féliciterons, si les prévisions se confirment, de la rentrée de cet officier distingué qui doit rendre encore de bons services à son pays.

Le colonel de Segesser est né en 1843; il était colonel depuis 1888 et occupait son commandement depuis 1892; il aura été le premier commandant de la division du Gothard. C'est pour des motifs de santé qu'il prend sa retraite : nos regrets l'accompagnent ainsi que des vœux sincères pour le rétablissement de sa santé.

On attribue sa succession au colonel-brigadier Geilinger, commandant des fortifications de St-Maurice. Cet officier, toutefois, ne paraît pas désirer ardemment ce poste; il préférerait le commandement d'une division mobile et prétendrait, dit-on, à succéder au colonel Meister à la tête de la VIe division. Rappelons seulement que, lors des dernières manœuvres, il a remplacé le colonel de la Rive dans le commandement de la Ie division. Le colonel Geilinger est né en 1848 et est colonel depuis 1893.

Si le colonel Geilinger passait au Gothard, il y aurait lieu de le remplacer dans son commandement actuel des fortifications de St-Maurice. Il serait oiseux de se livrer ici à des suppositions, parfaitement gratuites peut-être, sur la personne de son successeur.

A cela paraît devoir se limiter, cette année-ci, le mouvement dans les hauts commandements. On ne peut que s'en féliciter.

Les journaux politiques ont annoncé que la commission du budget proposait diverses réductions de dépenses militaires montant ensemble à 400 000 francs et que, en outre, elle déposerait des postulats tendant soit à réaliser à l'avenir certaines économies, soit à apporter des modifications à l'administration de quelques parties de l'armée.

L'un de ces postulats, relatif aux fortifications et réclamant que les dépenses les concernant soient groupées dans le budget et dans les comptes de façon à les rendre apparentes permettrait, espère-t-on, de réaliser des économies.

La commission désirerait aussi que le Conseil fédéral examinat s'il ne serait pas possible de faire des économies sur les dépenses pour l'entretien et l'administration des fortifications, ainsi que sur l'instruction des troupes qui leur sont attribuées, etc., et si l'on ne pourrait pas fixer pour ces dépenses un crédit déterminé considéré comme un maximum.

Mais le plus important des postulats de la commission se rapporte aux manœuvres d'automne : elle exprime le vœu que l'on renonce à faire participer les troupes de la VIIIe division aux manœuvres de division, en évitation des grands frais de transport que cela occasionne.

Les conséquences de ce postulat, s'il était pris en considération et s'il lui était donné suite, pourraient être graves. Une pareille décision équivaudrait à la dissolution du IVe corps d'armée dont la VIIIe division fait partie. Renoncer à la faire participer aux manœuvres de division conduirait fatalement à renoncer à la réunir pour l'exercice comme division; car, ce qui augmente surtout les transports, c'est le rassemblement des diverses fractions de la VIIIe division et, ensuite, le rapatriement.

On peut soutenir, il est vrai, que dans la région où se recrute la VIIIe division on ne dispose pas de théâtres de guerre assez étendus pour faire évoluer un corps d'armée, qu'elle se prête tout au plus aux opérations d'une division et qu'il serait bon d'habituer les troupes qui l'habitent aux manœuvres de montagne en unités moins considérables. Mais à ce raisonnement on peut aussi répondre que ces manœuvres de division ne reviennent que tous les quatre ans et qu'il y a, dans l'intervalle, un cours de répétition, par bataillon ou par régiment, qu'on peut combiner avec les cours de répétition d'autres armes, et qui se prêtent précisément bien à exercer ces troupes à la guerre de montagne.

D'ailleurs, il est probable que, tout bien considéré, l'économie que l'on réaliserait de ce chef ne serait pas considérable et ne correspondrait pas à l'affaiblissement de l'instruction, dans cette partie des troupes, qui en serait l'inévitable conséquence.

Dans le même ordre d'idées, M. le conseiller national Favon appuyé de dix autres députés a déposé, le 6 décembre, une motion invitant le Conseil fédéral à examiner s'il n'y aurait pas lieu de supprimer les manœuvres de corps d'armée; les motionnaires accordent au Conseil fédéral un délai d'une année pour présenter un rapport à ce sujet.

On peut différer d'opinion sur la nécessité qu'il y avait de créer en Suisse des corps d'armée. Nous croyons toutefois que maintenant la question est jugée et que les manœuvres de corps d'armée de cette année ont démontré, encore une fois, que l'on peut faire évoluer cette unité même dans des terrains difficiles, et la mener au combat. Il ne sera pas possible de s'appuyer sur les résultats de 1899 pour combattre l'institution des corps d'armée. Or, ou bien la motion de M. le conseiller national Favon et des dix autres motionnaires vise la suppression des corps d'armée (à quoi bon conserver, en effet, un organisme dont on ne préparerait pas la mise en œuvre), ou bien c'est une satisfaction platonique donnée à une certaine opinion et la conséquence des promesses faites à l'occasion

des dernières élections du Conseil national. Le délai d'une année que les motionnaires, *motu proprio*, accordent au Conseil fédéral, nous rassure pleinement.

* *

On discute très vivement ces derniers temps dans la presse suisse sur l'opportunité d'envoyer des officiers au Transvaal pour y suivre les opérations. Nous avons reçu à ce propos, à la date du 6 décembre, la lettre suivante, que nous reproduisons *in extenso*:

Pendant les quelques semaines qui viennent de s'écouler depuis l'ouverture des hostilités entre Boers et Anglais. l'intérêt de la lutte héroïque engagée par les milices sud-africaines contre un des plus puissants empires du monde n'a cessé de croître. Il n'est pas de récit de cette campagne qui ne donne l'impression de quelque chose de très nouveau et de très instructif à la fois, pour nous spécialement.

Nous sommes actuellement à nous demander en Suisse quel est le meilleur canon de campagne pour la guerre de demain. Or les Boers ont pour ainsi dire collectionné les modèles les plus divers, des calibres de 15 cm., 12 cm. et 7,5 cm. de Schneider-Canat et Krupp, canons et obusiers, jusqu'aux engins meurtriers de Hotchkiss et de Maxim. Ils font les plus intéressantes expériences... in anima vili, expériences dont nous pourrions profiter si nous avions là-bas l'un de nos artilleurs.

Puis une seconde question se pose : Les Boers ont-ils réellement, dans leur armée de campagne, ces gros calibres, canons et obusiers? Quels sont ceux-ci? Quel est leur mode de transport et leur efficacité?...

Au lieu que la commission du nouvean canon et le département militaire en soient réduits à se baser sur des expériences de tir à la cible, ne vaudrait-il pas la peine d'envoyer un officier se rendre compte, sur place, de l'efficacité des artilleries en présence? — Puis l'armement et la tactique de l'infanterie des Boers paraissent dignes de remarque. Non seulement leur discipline de feu, mais leurs manœuvres pourraient nous servir de modèles. Nous avons par exemple l'habitude de nous engager à fond, de nous cramponner, dans la défensive, à la position occupée au début de l'action: Les milices boers, au contraire, évitent soigneusement tout corps à corps; insaisissables, ils ne laissent guère de prisonniers aux mains de l'ennemi, et tandis qu'on les croit battus, ils tombent sur les flancs ou les derrières des colonnes d'attaque, puis quel ques heures après, occupent fortement une nouvelle position, à peine dix kilomètres plus loin. — Cette tactique paraît admirablement appropriée à une armée de milices, dont elle évite de soumettre les unités à la dangereuse crise du combat à la baïonnette.

Puis il serait extrêmement intéressant, pour notre cavalerie, de voir le rôle joué par les mitrailleuses dans cette campagne. Et l'emploi de la cavalerie anglaise elle-même, — la troupe la plus vantée de l'armée assaillante, — paraît être fréquemment impossible, bien que les Boers n'aient aucune cavalerie à lui opposer. Il serait fort instructif pour nous de savoir auquel des adversaires ce fait est imputable, puisque nous nous trouvons à peu près dans la même situation que les Boers avec nos quelques escadrons de cavalerie.

Il y aurait beaucoup d'autres questions encore à examiner sur le théâtre de cette guerre, questions d'intérêt vital qu'il serait trop long de vous énumérer,

Mon but était simplement de vous demander de formuler, au nom de l'armée, la demande suivante auprès du Conseil fédéral:

Le Conseil fédéral est prié de bien vouloir envoyer un officier ou deux (si possible un cavalier et un artilleur) pour suivre les opérations du côté Boer. La Société suisse des officiers et l'administration du fonds Herzog donneraient l'une 1000 fr., l'autre 2000 fr. de subside minimum, avec le plus grand empressement, nous en sommes convaincus. Et les quelques milliers de francs dépensés de la sorte par la Confédération nous éviteront peut-être des millions de dépenses inutiles. Il n'est pas trop tard pour prendre cette décision, car tout fait prévoir que la campagne durera jusqu'au printemps. (Les autres officiers étrangers, attachés à l'armée anglaise qui nous intéresse moins, sont arrivés au Cap le 4 décembre.)

Veuillez excuser la longueur de ma lettre et accorder à votre correspondant l'appui des plus autorisés de la Revue militaire suisse.

Un officier d'état-major.

Nous renvoyons cette pétition à qui de droit et ne pouvons que l'appuyer de toutes nos forces. Il est certain que les officiers qui seraient envoyés au Transvaal nous rapporteraient une foule de renseignements intéressants et de données utiles tant au point de vue de l'armement et de son emploi qu'à celui de la tactique.

Un correspondant de la *Nouvelle Gazette de Zurich* se prononce dans le même sens que l'officier qui nous écrit.

Le Conseil fédéral a déjà examiné cette question, mais il a estimé qu'une mission militaire ne donnerait guère de résultats en rapport avec les sacrifices qu'elle exigerait. Le territoire où opèrent les belligérants est très étendu. De part et d'autre, les combattants sont très disséminés. Un militaire ne pourrait voir le plus souvent, dit-on, que de petits engagements. Puis les Boers sont une infanterie montée. Leur tactique a un caractère très spécial. Elle connaît surtout le combat défensif et de surprise. L'offensive soutenue et la contre-attaque ne sont guère pratiquées. Quant aux troupes britanniques, leur manière de se lancer à l'attaque paraît assez vieux jeu. Ni d'un côté, ni de l'autre, nos officiers ne trouveraient des exemples d'une application immédiate. Ils ne verraient pas comment les chefs d'une armée telle que la nôtre devraient agir. On leur montrerait surtout ce que, dans une campagne future, ils ne devraient pas faire.

La théorie du Conseil fédéral serait déjà un enseignement, « montrer ce qu'il ne faut pas faire », et, à côté de cette question tactique, il serait utile de voir comment se comportent, dans un terrain difficile et montagneux, les matériels d'artillerie étrangers, des divers modèles entre lesquels la Suisse va aussi être appelée à faire un choix.

Reste la question du coût de la mission. Le moment est mal choisi pour voter de nouvelles dépenses militaires qui, aux yeux de la nation, ne paraîtraient pas indispensables. Rien ne serait cependant plus aisé que d'opérer dans les différentes rubriques du budget militaire les quelques réductions nécessaires à couvrir les frais de la mission.

- On est à cette fin de siècle dans la phase des centenaires et des jubilés. Cette fois, c'est le Génie qui va en fêter un. Il y a vingt-cinq ans que pour la première fois un contingent de pontonniers a été recruté dans la Suisse romande. On sait ce qu'est devenu dès lors, sous la merveilleuse impulsion et avec la discipline excellente du colonel Pfund, le corps des pontonniers suisses. Celui de la Suisse romande n'est pas resté en arrière. Il est bon que l'esprit de corps se perpétue et que tous ceux qui ont pour emblème la rame et la gaffe se rencontrent nombreux à l'assemblée qui se tiendra le 6 janvier à Lausanne.
- La Société des officiers de la Confédération suisse vient de publier le programme des travaux qu'elle met au concours pour 1900-1901. Nos lecteurs le trouveront à la fin de la présente livraison.

Le Comité central s'est départi de sa traditition qui entendait n'offrir que des sujets de très grande envergure ou de portée générale que n'osaient aborder un très grand nombre d'officiers. En conservant quelques thèmes de cette catégorie et en présentant en outre une série de sujets mieux définis, le Comité a beaucoup de chances d'amener un plus grand nombre d'officiers à concourir, ce qu'il recherche. La somme destinée à primer les travaux a été en même temps portée de 1500 à 2500 fr.

Le Comité central nous demande à cette occasion de remercier, par la voie de notre *Revue*, les officiers, en particulier les chefs de service et les instructeurs d'arrondissement, qui ont bien voulu lui proposer des sujets de concours.

— La Société romande des armes spéciales a tenu le 9 décembre sa réunion annuelle à Lausanne.

Elle a entendu une série de travaux et de communications intéressantes. Le lieutenant-colonel Chauvet a passé en revue quelques événements au col de Chipka en 1877-78 et fait valoir le courage et l'endurance des troupes des deux belligérants, surtout pendant l'occupation de la « passe » des Monts-Oliviers. Il a donné quelques indications sur les emplacements des batteries de l'attaque et de la défense et sur les opérations des troupes.

Le colonel P. Isler, instructeur en chef de l'infanterie et commandant du parti Est aux dernières manœuvres, a donné: Quelques impressions sur nos dernières manœuvres. Son exposé, rempli d'aperçus nouveaux et de propositions pour l'organisation et l'instruction des troupes, a été d'un intérêt extrêmement puissant. Sur la demande de la Société et avec le consentement de l'aimable conférencier, ses notes seront publiées dans la prochaine livraison de la Revue.

Enfin, M. le colonel Audéoud, chef d'état-major du 1er corps, a fait re-

vivre les deux journées de manœuvre du 1er corps d'armée contre la division combinée, en septembre dernier. Son travail, basé sur les rapports de combat et les documents originaux, ainsi que sur les données de la section historique du grand Etat-Major et ses propres observations, représente une étude considérable, admirablement classée, exposée avec une concision, une clarté et un langage militaire qu'on avait plaisir à entendre. Les nombreux officiers présents en ont tiré profit et ont été heureux de savoir comment s'étaient exactement déroulés les événements de ces deux journées.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

La nouvelle cour supérieure militaire. — Les automobiles et les mitrailleuses Maxim aux manœuvres impériales. — Mutations. — Elaboration d'un nonveau règlement de service en campagne. — Le service de deux ans et nos sous-officiers. — A propos de livres.

Le Reichstag a ouvert sa session, interrompue en juin, mais l'*Etat militaire pour 1900* n'a pas encore paru. Cependant quelques renseignements ont transpiré à son sujet, spécialement en ce qui concerne la *nouvelle loi de procédure pénale militaire* (Neue Militärstrafgerichtsordnung) qui entrera en vigueur le 1er octobre 1900.

La nouvelle cour supérieure militaire (Reichsmilitär-Gericht) aura un président ayant rang de général commandant de corps d'armée, avec tous les avantages y afférents, entre autres les six rations pour chevaux. Il aura deux aides de camp ayant rang de major.

Les membres militaires de la cour seront deux majors-généraux, et un colonel, membres permanents, et douze juges extraordinaires, qui n'ont qu'une haute-paie. Les membres civils seront trois présidents de sénat, douze conseillers de tribunal, un procureur général militaire (Obermilitäranwalt), trois procureurs militaires, vingt-trois secrétaires. Le budget pour six mois s'élève à 243 188 marcs. Ils feront les gros yeux, nos libéraux, qui ont combattu tant d'années pour la nouvelle procédure; ils ne s'attendaient guère à de telles dépenses, mais « Tu l'as voulu, George Dandin! ».

Le personnel des tribunaux ordinaires sera augmenté dans les mêmes proportions. On profitera de l'occasion pour nous débarrasser des « auditeurs »; nous aurons des « Kriegsgerichtsräthe » et des « Ober Kriegsgerichtsräthe » ; encore une épuration de langue, mais bien peu euphonique celle-là.

Il va sans dire que l'Etat contiendra quantité de rubriques concernant

de nouvelles casernes et autres bâtiments militaires. C'est la conséquence forcée des nouvelles formations introduites par la loi du 25 mars 1899.

On est curieux de savoir si l'Etat mentionnera les « mitrailleuses Maxim » et les « automobiles », qui ont rait leur début, cette année, aux manœuvres impériales. Les essais n'ont porté, il est vrai, que sur quelques voitures automotrices mises par leurs fabricants à la disposition des antorités militaires à Carlsruhe. Les soixante bicyclistes de la brigade des chemins de fer qui, sous le commandement du capitaine Oschmann, adjudant de brigade, avaient été chargés du service des renseignements de l'Etat-Major, furent enchantés de profiter de ces véhicules. Quant aux fabricants intéressés, ils n'en auront pas voulu, sans doute, aux correspondants de journaux d'avoir fait grand tapage à propos de l'utilisation de leurs voitures, qui, d'ailleurs, n'ont servi qu'au transport des personnes.

Comme systèmes, ont été expérimentés des tricycles à deux ou trois places, et des voitures à quatre places avec compartiment à bagages; en tout six à huit modèles, pourvus tous de moteur à benzine.

On raconte que deux tricycles ont été chargés, à la fin des exercices de porter les ordres aux différents quartiers des troupes sur le champ de manœuvres. L'un d'eux, ayant heurté un caillou, subit des avaries qui mirent fin à ses services. Le capitaine Oschmann se tira d'affaires avec la seule machine qui lui restait, chargea sur elle tous ses paquets et parcourut 85 kilomètres par la nuit obscure, en terrain inconnu. On ne peut toutefois gravir les pentes un peu raides; il faut alors descendre de machine et parfois même la pousser.

Ces voitures pour transport de personnes me paraissent d'une utilité insignifiante au regard des avantages que pourraient offrir des camions pour le transport de vivres, de munitions, etc. Il n'y a pas eu, aux manœuvres de cette année, de voitures de ce genre. En 1898, il s'en trouvait une, mais elle n'a presque pas servi, ayant été détériorée par une explosion de la benzine. En tous cas, il faut des expériences pour lesquelles le peu de jours des manœuvres d'automne ne présentent pas une durée suffisante. La question reste donc ouverte. Il est probable que des crédits seront demandés pour continuer les essais.

Quant aux mitrailleuses Maxim, elles ont paru au grand jour, attribuées aux bataillons de chasseurs 8 et 10, le dernier jour des manœuvres. La presse avait préparé le public à leur apparition, seulement on ne savait pas que les bataillons munis de ces engins seraient attachés au corps de cavalerie. On croyait les mitrailleuses destinées uniquement à la guerre de montagne, dans les Vosges, par exemple. (Voir ma chronique de juillet.)

Votre chronique suisse de juin 1898 a parlé déjà de nos essais. Elle a dit que le modèle étudié en Allemagne n'était pas porté à dos de cheval

comme les mitrailleuses de la cavalerie suisse, mais placé sur un traîneau qui se fixe sur une voiture. Pour la mise en batterie, le traîneau est tiré à bras jusqu'à l'emplacement choisi, la voiture restant à l'abri.

Vous avez été très bien informé: c'est bien ainsi. Notre presse ne l'a « flairé » qu'en juin 1899, à l'occasion de la revue du 8e chasseurs, à Schlechtstadt. Et encore comment! Voyez ce que dit le Berliner Tageblatt: « Cette arme possède une vitesse de tir effrayante, dix coups à la seconde, soixante (!) en une seule minute. » Pauvre reporter, tu n'es pas fin de siècle.

Les batteries de mitrailleuses qui ont accompagné le corps de cavalerie avaient l'aspect d'une batterie de campagne ordinaire. Un avant-train attelé de deux chevaux d'artillerie; un affût à deux roues portant l'engin, et trois servants, des chasseurs, assis sur le coffre à munitions de l'avant-train. Je ne crois pas pourtant que ce soit une réédition de la mitrailleuse de Meudon en 1870. La voiture restera en arrière, comme vous le dites. Il est essentiel que l'adversaire ne distingue pas l'engin dans la ligne des tirailleurs. C'est pourquoi on a choisi le système de la mise en ligne par les servants, et non par les chevaux. Au reste, pour tout cela, on en est encore à la période des essais. Le secret règne encore; mais la littérature spéciale s'en occupe; ainsi, je vous signale un bon article du colonel v. Scheve, dans la Kriegst. Zeitschrift de 1898, 5e livraison, et un travail de von Bogulawski, traitant plus spécialement la question tactique, dans la 8e livraison du même journal, même année.

Sur le continent, vous avez été encore une fois les premiers à reconnaître l'importance de cet engin de guerre. La France se prépare aussi à vous suivre, comme le fait prévoir la *France militaire* du 16 novembre.

— Pas de mutations bien importantes en novembre. Quelques commandants de brigade ont été mis à la retraite en Prusse et en Wurtemberg, entre autres le major-général von Hiller, qui commandait la 51e brigade aux manœuvres impériales, et le major-général von und zu Gilsa, commandant de Strasbourg, remplacé par le chef de la 5e brigade d'infanterie de la garde, major-général von Buddenbrock-Hettersdorf. La 2e brigade de la garde est dévolue au major-général comte de Hülsa-Haenseler, général à la suite et pendant longtemps attaché militaire à Vienne. Cette brigade est celle dite « de l'empereur ». Ce dernier l'a commandée étant prince royal, ce qui ne dura que peu de mois.

Deux officiers du 2º uhlans de la garde qui ont appartenu au Club des Insouciants, connu par ce fameux procès des joueurs qui se termina par un acquittement, ont été transférés de Berlin dans des régiments de uhlans en Lorraine. Genre de punition peu flatteur pour ces régiments.

Les colonels du grand Etat-Major Budde, von Bernhardi et Beseler ont passé au rang de commandants de brigade.

En résumé, ont été promus: 6 majors, 13 capitaines, 50 lieutenants; ont été mis à la retraite: 3 majors-généraux, 18 officiers supérieurs, 21 officiers subalternes.

— Je dois signaler le décès de deux généraux qui se sont fait remarquer dans nos trois guerres de 1864, 1866 et 1870/71. Le général von Stiehle, mort le 15 novembre, fut en 1870-71 chef d'état-major de la 2e armée, l'armée du prince Frédéric-Charles. Il conclut avec le général Jarras, chef d'état-major de l'armée du Rhin, la convention qui, le 27 octobre 1870, régla la capitulation de Metz. Nommé général d'infanterie, Stiehle fut commandant du Ve corps d'armée de 1881 à 1886, ensuite inspecteur général du corps des ingénieurs jusqu'en 1888, époque de sa retraite.

Le général de cavalerie von Heuduck, mort le 20 novembre, fut un brave chef d'escadron, puis commandant d'un régiment de cavalerie, entre autres à la bataille de Wörth et pendant la campagne de la Loire. Heuduck commanda le 15e corps d'armée depuis 1885. Il fut mis à disposition en 1890.

- Notre règlement sur le service en campagne, qui date de 1894 avec des suppléments de 1898, va être fondu en une nouvelle édition. Une commission présidée par le comte Haeseler, commandant du 16º corps, à Metz, en délibère depuis plusieurs semaines. Il ne faut pas attendre la publication avant 1900.
- Vous savez que le service de deux ans, introduit en 1893 pour les troupes à pied, rend très difficile la tâche du personnel chargé de l'instruction des jeunes soldats. Précédemment, on pouvait se servir comme aides sous-officiers des soldats de 3e année. Plus moyen maintenant. C'est pourquoi on a pris le parti de choisir immédiatement, dans chaque classe de recrues, les hommes doués d'une certaine intelligence et d'une certaine adresse, pour les instruire à part et en former un personnel apte à servir plus tard d'aides sous-officiers.

Nous sommes en effet dans une situation difficile en regard de l'infanterie française, où les deux tiers des simples soldats demeurent trois ans sous les drapeaux.

A propos, ils ne seront guère satisfaits, là-bas, de l'Armée d'une démocratie selon le modèle de Gaston Moch. Quel dommage pour la littérature de l'artillerie en France que Moch ait quitté son arme! C'est une perte. Il l'a enrichie de travaux fort instructifs pour ses compatriotes et pour nous. Vous vous rappelez que Moch a été pour ainsi dire l'allié de Rohne contre les erreurs du général Wille dans son « Canon de l'avenir ». Wille prétendait nous donner le bonheur avec une vitesse initiale de 800 m. pour les pièces de campagne.

Je saisis cette occasion pour vous citer le nouvel ouvrage du général

Rohne, paru chez Mittler et fils: La tactique de l'artillerie de campagne pour officiers de toutes armes, d'après les prescriptions réglementaires de l'artillerie allemande. J'en parlerai une autre fois, à moins que vous ne lui consacriez un compte rendu spécial, ce que j'espère.

CHRONIQUE ANGLAISE

La guerre dans le Sud-Africain.

Dès les premiers jours de novembre, l'investissement de Ladysmith est un fait accompli ; le général White, se croyant sans doute assez fort, n'a pas voulu reculer ; il a préféré se laisser enfermer dans une ville presque sans défenses, se berçant peut-être de la douce illusion de pouvoir un jour rompre le cercle humain qui l'entoure et gagner à lui seul une belle bataille.

Ladysmith est une jolie petite ville de 4 à 5000 habitants, bâtie au fond de la vallée que forme le Klip, affluent de gauche du Tugela. Située à la bifurcation des routes et voies ferrées qui conduisent d'une part à l'Ouest dans l'Orange par Harrismith, d'autre part au Nord dans le Transvaal par Newcastle, elle a par sa seule situation une importance militaire assez grande. D'un autre côté, elle se trouve dans un bas-fond environné de collines, dont les Boers se sont naturellement tout de suite emparés.

Quant à la manière dont elle a été fortifiée, ça n'a pu être qu'en élevant à la hâte quelques retranchements en terre, directement aux portes de la ville. Ces retranchements ont été armés de pièces de campagne et de quelques canons de gros calibre de marine arrivés de Port-Natal au dernier moment.

Dès lors, et pendant tout le mois de novembre, on a pu assister aux incidents particuliers à un siège: bombardement à réitérées reprises de la part des assiégeants, et sorties fréquentes, plus ou moins efficaces, des assiégés, qui s'efforcent de molester leur adversaire avec la nombreuse cavalerie dont ils disposent. Les dommages causés par l'artillerie boère n'ont pas l'air d'être bien considérables, mais Ladysmith n'en est pas moins investie, et le général White n'en pourra sortir que quand on sera venu à son secours.

Dans l'ouest, la situation reste la même, Kimberley et Mafeking toujours assiégées et supportant bien leur siège. Quelques trains blindés engagés un peu témérairement et qui ne reviennent pas entiers, mais rien qui fasse prévoir la reddition des deux places.

Au sud de l'Orange, dans la colonie du Cap, quelques succès des Boers,

le drapeau des alliés hissé sur des localités sans défense; pas encore d'engagements sérieux.

La première partie de la campagne est terminée, bien à l'avantage de l'offensive stratégique des Boers et pleines de sérieuses leçons pour les Anglais. Elle a fait voir tout d'abord que si ceux-ci n'étaient pas prêts à entrer en lutte dès le commencement d'octobre, les deux républiques l'étaient davantage et depuis longtemps; ce n'était pas pour rien qu'on avait acheté des gros canons à longue portée. Cette lutte pour la suprématie dans le Sud-Africain entre la civilisation et la barbarie moderne devait éclater tôt ou tard, et les Boers, rusés comme des sauvages, ont saisi l'occasion quand elle leur a paru favorable. L'ultimatum du Transvaal était nacceptable; il devait amener et amena en effet le commencement immédiat des hostilités. La guerre était voulue des deux côtés; du reste, elle était fatale, et la Grande-Bretagne se montra bien imprévoyante en envoyant si peu de troupes au Cap et au Natal.

Puis les Anglais ont pu voir la grave faute que l'on commet en éparpillant ses forces. Trop peu nombreux à Glencoe-Dundee, ils ont dû se retirer et ont pu le faire heureusement, quoique péniblement; trop faibles encore à Ladysmith, ils s'y sont vu enfermés; trop faibles à Colenso, trop faibles à Estcourt, ils ont peut-être compris, mais ce n'est pas encore bien sûr, qu'il fallait être en force pour vaincre un ennemi aussi entreprenant. On n'avait pas l'air de faire grand cas en Angleterre, malgré Majuba, des connaissances stratégiques des généraux boers. C'est encore une faute; personne n'ignore qu'à la guerre il faut toujours supposer à son adversaire la possibilité de combiner et d'exécuter les manœuvres les plus savantes.

Les Anglais auront pu voir ensuite les inconvénients de la trop grande témérité de leurs officiers, qui se faisaient un sport du mépris des balles, quand c'est quelquefois un devoir de se ménager. Il y a souvent plus d'héroïsme à rester à sa place, qu'à s'offrir à une mort que l'on ne craint pas.

Ils ont vu les désavantages du manque d'initiative chez les officiers subalternes, résultat d'une instruction militaire beaucoup trop formaliste, qui les force, comme déjà dans les campagnes antérieures, à manœuvrer tout autrement sur le champ de bataille que sur la place d'exercice, quand ils se donnent la peine de le faire. Depuis quelque temps déjà, un mouvement de réaction contre le formalisme de l'instruction militaire s'est fortement dessiné en Grande-Bretagne en faveur d'une instruction plus intelligente des officiers. Ce qui peut paraître curieux mais n'en est pas moins très fréquent, dans le monde entier, le formalisme se trouve dans l'esprit, non dans les règlements. Voici ce que dit le Drill-book pour l'infanterie anglaise: « Les commandants de n'importe quel rang, depuis les » généraux aux chefs de section, doivent avoir constamment à l'esprit

- » qu'en guerre il est impossible d'exercer sur ses hommes le même con-
- » trôle personnel que sur la place d'exercice. D'où la nécessité de la dé-
- » légation du commandement, et les chefs doivent saisir chaque occasion
- » d'habituer leurs subordonnés à endosser certaines responsabilités qu'ils
- » pourraient être appelés à assumer en cas d'une mort ou d'un change-
- » ment... Les conditions de la guerre moderne sont telles qu'elles exigent
- » qu'on enseigne à chacun à réfléchir et à agir par soi-même, tout en se
- » soumettant aux instructions générales et aux principes établis. »

Enfin, les Anglais auront pu se rendre compte des difficultés que présente une mobilisation, ne fût-ce que d'un corps d'armée, quand on ne possède pas suffisamment de réservistes, quand on manque de chevaux et qu'on doit compléter le déficit en prenant dans les unités qui restent au pays. Je ne parle pas du train, dont les voitures ont dû être arrangées à la hâte pour être utilisables, ni des mulets qu'on cherche dans le monde entier.

Le commandant en chef dans le sud de l'Afrique, le général sir R. H. Buller, est un officier très apprécié en Grande-Bretagne. Né en 1839, il fit presque toute sa carrière militaire en Afrique, où il se distingua en 1878-1879 dans la campagne contre les Zoulous; ce fut là qu'il obtint la Victoria-Cross, distinction qui ne se donne pas pour n'avoir rien fait. En 1881, il fit partie des renforts envoyés au Natal au général Colley; en 1882, il devint chef du service des renseignements à l'expédition d'Egypte, puis i prit part à la campagne du Soudan, en 1885, comme chef d'état-major du général Wolseley. En 1891, il fut nommé lieutenant-général et occupa de hautes positions militaires, telles que celles de quartier-maître général de l'armée britannique. Tout dernièrement il avait été désigné comme commandant du camp d'Aldershot. Joignant à des connaissances militaires étendues et à une grande expérience personnelle de sérieuses qualités administratives, il a paru au général Wolseley qu'il était l'homme capable de mener à bien la campagne qui vient de commencer. Son chef d'étatmajor, le major-général sir A. Hunter, n'est pas un inconnu pour ceux qui ont suivi la dernière campagne du Soudan.

Le corps d'armée du général Buller, embarqué en Angleterre dès le milieu d'octobre était composé de la manière suivante, selon les intentions du War-Office: 3 divisions d'infanterie (lieutenant-général lord Methuen, major-général Clery, major-général Gatacre), une division de cavalerie indépendante (lieutenant-général French), les troupes de corps et les troupes d'étapes. Chaque division d'infanterie devait comprendre 2 brigades d'infanterie à 4 bataillons à 8 compagnies, un escadron de cavalerie, 3 batteries de campagne et des détachements techniques. La divi-

¹ On trouve quelquesois le nom de régiment au lieu de celui de bataillon; en Angleterre, le régiment n'est qu'une unité administrative et territoriale, non point tactique. Le 2° ba'aillon du régiment reste en général en Angleterre comme dépôt.

sion de cavalerie a deux brigades (colonels Babington et Barbazon), qui ont elles-mêmes 3 régiments à 3 escadrons, 1 batterie à cheval, 1 bataillon d'infanterie montée. Quant aux troupes de corps, elles sont formées par 1 bataillon d'infanterie, 1 régiment de cavalerie, 3 batteries à cheval, 3 batteries de campagne, 2 batteries d'obusiers et des détachements techniques.

Au total: 23 bataillons d'infanterie, 2 bataillons d'infanterie montée, 24 escadrons de cavalerie, 19 batteries d'artillerie plus 7 bataillons d'infanterie d'étapes et les services spéciaux. On peut compter environ 1000 hommes par bataillon d'infanterie (500 pour l'infanterie montée), 150 hommes à l'escadron et 6 pièces par batterie. En ce qui concerne les troupes montées, il faut tenir compte d'un déchet considérable causé par la perte d'une grande quantité de chevaux pendant le transoprt.

Les événements survenus depuis le commencement de la guerre ont vraisemblablement modifié les dispositions premières du général Buller; aussi le voit-on, dès son arrivée à Port Natal, désorganiser ses unités et envoyer à droite et à gauche des troupes réunies à la hâte sur les divers lieux de débarquement. Une première colonne, sous les ordres du lieute-nant-général Methuen, près de 10000 hommes, s'avance à travers la colonie du Cap sur les confins occidentaux de l'Etat libre d'Orange, ayant pour but probable de délivrer Kimberley et Mafeking, colonne légèrement équipée, partie à la hâte, liée à la voie ferrée pour son ravitaillement, bien isolée à plus de 500 kilomètres du gros de l'armée.

Elle franchit facilement le fleuve Orange et, continuant sa route vers le nord, elle rencontra près de Belmont 3 à 4000 Boers qu'elle força à se retirer. La rencontre eut lieu le 23 novembre à la pointe du jour et là encore, officiers et soldats, dédaignant toute prudence, qu'ils prennent pour de la lâcheté, se sont lancés à la baïonnette sur la position ennemie presque sans aucune réparation par le feu. Disposés en trois échelons : gardes anglaises, gardes écossaises et Coldstream gards, avec la cavalerie aux ailes, ils ont à peine attendu que les deux artilleries eussent échangé quelques projectiles pour se lancer à l'attaque frontale comme un jour de parade. Aussi ne faut-il pas s'étonner des pertes importantes qu'ils subissent à chaque combat sans aucune nécessité.

Le surlendemain, 25 novembre, nouvel engagement à Graspan (Enslin), environ 10 kilomètres plus au nord; de nouveau combat meurtrier pour l'Anglais vainqueur devant lequel l'ennemi se retire sans jamais se laisser toucher à fond. Et cet ennemi qui se dérobe continuellement, qui, embusqué derrière un rocher, tire admirablement bien, on veut le défaire en combattant comme au dix-septième siècle! Les Anglais pourraient payer cher leur mépris ou leur ignorance de mouvements ou de manœuvres que le bon sens le plus élémentaire indique au premier venu; et, avant de déclarer, comme le fait lord Methuen dans sa proclamation du 27 novembre,

que l'Angleterre peut être fière d'avoir affaire à un adversaire digne d'elle, on devrait s'efforcer de faire preuve de capacités militaires à la hauteur des siennes.

Le 28 novembre nouvelle rencontre à Modder-River, à 40 kilomètres de Kimberley, combat acharné qui dura dix heures sous un soleil accablant. Puis les nouvelles deviennent peu précises : est-ce une victoire anglaise? Il ne paraît pas que la Modder ait pu être franchie, le pont ayant été détruit. On entend dire, sans pouvoir l'affirmer, que les communications du général Methuen auraient été coupées par les Boers signalés près du fleuve Orange. Dans ce cas son armée serait dans une triste situation.

Une autre colonne anglaise, commandée par le major-général Gatacre et comptant plus de 5000 hommes, a été envoyée dans la partie de la colonie du Cap directement au sud de l'Orange, où le soulèvement des fermiers afrik inders était le plus à redouter. Elle paraît n'avoir, pour le moment du moins, qu'une mission de police. Pas encore de rencontre avec les quelques petits détachements boers qui se sont montrés dans la contrée; tout au plus une escarmouche entre la cavalerie du général French et une petite troupe ennemie aux environs d'Arundel, localité située entre Colesberg et Naauw-Port, sur la voie ferrée qui conduit à Bloemfontein.

Le reste de l'armée anglaise paraît destiné au Natal, colonne principale qui, après avoir délivré Ladysmith, entreprendra la conquête du Transvaal. Un premier détachement, quelque 2000 hommes, sous le commandement du major-général Hildyard, parvient jusqu'à Estcourt. 30 kilomètres en arrière, sur le fleuve Mooi, se trouve un second détachement d'égale force que commande le major-général Barton. Le gros de l'armée se hâte de gagner Pietermaritzburg. Il est facile de comprendre que les Boers ont cherché à profiter de la situation; le général Joubert, laissant le strict nécessaire autour de Ladysmith, s'avança à la rencontre des Anglais et parvint dès le 21 novembre à couper les communications entre les généraux Hildyard et Barton. Mais il ne put se maintenir dans sa position et, après une légère résistance à Willow-Grange, le 23 novembre, il dut se retirer de nouveau vers le nord.

De Ladysmith peu de nouvelles : le bombardement se poursuit faiblement, mais les troupes de secours avancent, en nombre suffisant cette fois; on compte près de 20000 hommes à Frère, à 30 kilomètres seulement de Ladysmith.

M.W.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Le budget pour 1900. — Réorganisation de la landwehr autrichienne. — Solde des officiers. — Constructions navales. — Le nouveau matériel de l'artillerie. — Perfectionnement de l'armée.

— La machine parlementaire a été remise en branle dans la partie autrichienne de la monarchie par la constitution du ministère Clary-Körber.

Aussitôt après son entrée en fonctions, le nouveau gouvernement a soumis aux Chambres sa déclaration ministérielle pour 1900, et, en même temps, il s'est occupé de l'élection de la délégation du Parlement autrichien.

Le 30 novembre, les délégués des deux Parlements ont eu leur première assemblée constitutive, où ils ont entendu le message du Ministère impérial.

La semaine suivante, les corps législatifs ont discuté le budget du Ministère impérial de la guerre, puis le budget commun de l'armée et les nouveaux projets militaires, qui seront probablement adoptés. Quelques mots sur ces projets intéresseront sans doute vos lecteurs.

-- Le budget du Ministère autrichien de défense territoriale prévoit une série de réformes concernant l'organisation de la Landwehr autrichienne. Nous en avons déjà parlé ¹.

La Landwehr autrichienne est en voie de réorganisation depuis deux ans. Entre autres mesures adoptées en 1897 pour entrer en vigueur l'année suivante, figure l'augmentation de l'effectif des troupes de Landwehr à pied. Il y avait alors 26 régiments de Landwehr à pied (23 d'infanterie et 3 de carabiniers), dont 16 régiments à 4 et 10 à 3 bataillons. En outre, chaque régiment avait un corps de cadres de réserve et de remplacement par bataillon. Quand la réorganisation actuellement en cours sera terminée, la Landwehr à pied sera augmentée de 12 régiments nouveaux et chaque régiment comprendra 3 bataillons, ensorte que l'augmentation effective de la Landwehr sera de 20 bataillons en tout.

Jusqu'ici, on a formé 5 régiments nouveaux. Pour l'année prochaine, le projet de budget prévoit la création d'un état-major de brigade et de deux états-majors de régiment, la formation de 6 bataillons de campagne, l'établissement d'un corps de cadres de remplacement pour 2 bataillons et en même temps la disparition des corps de cadres de réserve de 4 bataillons.

Le projet crée de nouveaux fonctionnaires militaires et apporte des

¹ V. livraison d'octobre de la Revue, p. 679.

changements à l'organisation du Ministère de Défense territoriale, du commandement supérieur de la Landwehr, du commandement des corps d'armée, des écoles d'aspirants officiers, des conseils de guerre et des dépôts d'habillement de la Landwehr.

En outre, le projet crée un cours spécial pour officiers subalternes, institution qui existait déjà dans la Landwehr hongroise et dont la création fait partie du plan de réorganisation complète de notre état-major général dans les deux parties de la monarchie.

Le projet ne parle pas de l'augmentation de la solde des officiers, parce qu'elle est réglée dans les deux Landwehrs, d'après celle des officiers de l'armée commune. Aussitôt que le budget commun aura reçu l'approbation des délégations et la sanction de l'Empereur, les deux ministres de Défense territoriale demanderont, par voie d'allocation supplémentaire au budget, les crédits nécessaires pour les augmentations de solde des officiers de la Landwehr.

Pour la troupe, le projet prévoit des améliorations d'ordinaire, analogues à celles qui ont été introduites dans l'armée commune.

— Le projet de budget commun soumis aux délibérations des délégations comprend, aux dépenses, les chiffres suivants :

Les dépenses de l'armée de terre								
sont évaluées à	291,729,482	couronnes,						
Somme qui se décompose somme suit:								
Dépenses ordinaires	277,656,954	couronnes.						
» extraordinaires	14,072,528	»						
Les dépenses de la marine sont								
évaluées à	39,896,500	couronnes,						
Dont: Dépenses ordinaires	25,986,050	couronnes,						
» extraordinaires.	13,910,450	»						
Au total, les dépenses du Ministère								
de la guerre sont donc fixées à	331,625,982	couronnes,						
Dont: Dépenses ordinaires	303,643,003	couronnes,						
» extraordinaires.	27,982,978	»						

Les allocations extraordinaires pour les commandements, les troupes et les institutions dans les pays administrés par l'Autriche-Hongrie (Bosnie et Herzégovine), sont budgetées à 7 382 000 couronnes, dont 80 000 couronnes sont couvertes par les recettes de l'administration militaire.

Comparées aux chiffres du précédent budget, les prévisions du Ministère de la guerre pour 1900 accusent un excédent de dépenses présumées de 1 million seulement, bien que le chiffre total des allocations ordinaires prévues soit de 12 ³/₄ millions supérieur à celui de 1899. La plus forte partie de ces crédits nouveaux — près de 9 ¹/₂ millions — sera ab-

sorbée par les augmentations de solde des officiers. C'est à peine si ces augmentations, réclamées et promises depuis de longues années, satisferent les intéressés, car elles sont des plus modestes pour les officiers de grades subalternes.

Elles ont été fixées comme suit pour les officiers des différents grades :

					PAR MOIS	
Lieutenant feldmarée	chal	•		•	117 c	ouronnes.
Major général	•	12	3		250),
Colonel					100))
Lieutenant-colonel \(\sigma \)		pér	ieu	r.	150	»
Theatenant coloner	inf	érie	eur	•	100))
Major		(in)	u.		53^{-1}	3))
Capitaines 1re et 2e c	lass	es		•	50))
1er-lieutenant	٠				50))
Lieutenant					40))

La création de deux soldes différentes pour les lieutenants-colonels constitue une innovation. Un quart des lieutenants-colonels toucheront la solde supérieure et trois quarts la solde inférieure.

En revanche, les médecins, auditeurs et fonctionnaires militaires ayant le grade de généraux, qui jusqu'ici étaient subdivisés en deux classes dont la plus âgée touchait une solde plus élevée que la plus jeune, recevront tous désormais le traitement des majors généraux.

Les professeurs de l'Institut vétérinaire recevront un traitement de 6400 couronnes et les compétences de quartier des fonctionnaires militaires de VIe classe, plus une augmentation de 800 couronnes après chaque cinquième année de service.

Les fonctionnaires hors classe, dont le traitement est de 1008 couronnes, auront droit à une augmentation de 192 couronnes par an. Pour tous les autres, l'augmentation annuelle de traitement sera de 240 couronnes.

Les subsistances en nature d'une valeur de 20 couronnes par mois, que les capitaines de 2e classe, les 1ers-lieutenants et les lieutenants percevaient jusqu'ici, seront supprimées : ce qui réduira les suppléments de soldes indiquées plus haut de 30 couronnes par mois pour les 1ers-lieutenants et les capitaines 2e classe et de 20 couronnes par mois pour les lieutenants.

Le projet de budget commun introduit encore d'autres réformes intéressantes, dont voici les principales :

- a) Tous les capitaines surnuméraires de l'artillerie, de l'état-major du génie et des troupes de pionniers seront dorénavant montés.
- b) Il est créé à Schlsoshof près de Marchegg dans le Marchfeld une école d'équitation et de conduite pour les troupes d'artillerie et du train.

- c/ Un crédit est demandé pour porter à l'effectif normal (4 officiers et 129 hommes), la compagnie d'infanterie de la garde du corps, parce que cette compagnie, de même que l'escadron de cavalerie de la garde du corps, doit, en temps de guerre, fournir des contingents aux bataillons de campagne et cesse, par conséquent, d'être une simple garde de cour.
- d/ La solde pour le repas du soir des soldats est augmentée. L'indemnité pour les repas chauds du soir servis cinq jours par semaine est portée de 1 à 2 kreuzer par jour; les deux autres jours de la semaine, les hommes recevront, comme précédemment, en nature, une ration de légumes de conserves valant 3 kreuzer.
- e/ Des suppléments de crédits sont demandés pour les exercices de tir, savoir : un supplément de 110 778 couronnes pour le tir de l'artillerie et un supplément de 170 000 couronnes pour le tir aux armes de guerre.
- f/ Les traitements des professeurs aux Ecoles de cadets sont augmentés et des subsides de 300 florins chacun seront accordés à six assistants d'ingénieurs-constructeurs militaires.

En outre, un Kindergarten sera ouvert à l'Orphelinat militaire de Hirtenberg et l'organisation de cet institut, destiné à l'éducation des orphelins d'officiers, sera modifiée en ce sens que la direction en sera confiée, non plus à une femme, mais à un maître supérieur de 4re classe.

Les postes suivants du budget extraordinaire de 14 072 528 couronnes offrent de l'intérêt :

- a) 80 000 couronnes pour des essais de nouvelles pièces de campagne et de montagne;
- b) 500 000 couronnes pour l'acquisition de places de tir et 1 350 000 couronnes pour l'acquisition de places d'exercice;
- c) Des crédits sont demandés pour l'installation de nouveaux magasins d'approvisionnement, l'un à Zborow, l'autre à Kamionka Strumilowa (Galicie); pour la reconstruction des dépôts de remonte à Buda Pest et à Graz et de l'établissement de subsistances de Stuhlweissenburg.
- Le budget de la marine de guerre prévoit un sommaire de dépenses ordinaires de 3 365 530 couronnes. Les dépenses extraordinaires sont évaluées à 2 418 450 couronnes. Ici encore; la majeure partie des crédits nouveaux est demandée pour des augmentations de soldes. La nouvelle échelle des traitements introduite par le projet est à peu près la même pour les officiers de la marine que pour ceux de l'armée commune. Elle diffère cependant en ce qu'on a créé, non seulement pour les capitaines de frégates (VIIe classe), mais encore pour les capitaines de vaisseaux de ligne (VIe classe) et pour les contre-amiraux (Ve classe) deux catégories de traitements pour chacun de ces grades. Dans la catégorie inférieure, les taux seront les mêmes que ceux afférents aux classes correspondantes de l'armée commune; dans la catégorie supérieure, ils seront de 1200 cou-

ronnes plus élevés. De même que les troupes de l'armée commune, les équipages auront droit, sur terre, à une augmentation de solde pour les repas du soir, qui seront améliorés.

La question des sous-officiers est en partie résolue par la création d'un petit état-major de sous-officiers qui toucheront des traitements variant de 1560 à 1800 couronnes.

En ce qui concerne les nouvelles constructions navales prévues au budget, disons brièvement qu'une première annuité est demandée, entre autres, pour la construction d'un nouveau cuirassé — le cuirassé III — et d'un second vaisseau-tender qui jaugera 200 tonnes, et une dernière annuité pour l'achèvement des 6 torpilleurs de haute mer dont la construction a été commencée en 1895.

Cette année, comme les précédentes, notre budget de la marine se meut dans des limites très modestes; cependant, la création de trois nouveaux cuirassés qui formeront une unité tactique et opéreront de conserve, montre que l'Autriche-Hongrie tient à conserver son rang comme puissance navale.

Les cuirassés I et II, pour chacun desquels une annuité de 600 000 couronnes est inscrite au budget de l'année prochaine (dépense totale 2 500 000 couronnes), sont déjà presque terminés. On les arme en ce moment. Le cuirassé III, dont la construction va commencer, jaugera 8340 tonnes et remplacera l'ancien navire de guerre *Grand-Duc Albert*. Les trois bâtiments coûteront en tout 11 millions de couronnes.

— Par les détails et les chiffres qui précèdent, on voit que la direction des forces militaires austro-hongroises a renoncé, pour 1900, aux grandes réformes et aux innovations.

Déjà à la fin d'octobre dernier, la Gazette militaire allemande annonçait que des projets suivants, qui devaient être soumis aux délégations : Augmentation de l'armée active par la création d'un nouveau corps d'armée, augmentation des effectifs, augmentation de l'artillerie, introduction de canons à tir rapide, amélioration de la position des officiers et des employés militaires, réorganisation des troupes de landwehr, etc., les quatre premiers seulement seraient pris en considération.

Un simple coup d'œil jeté sur les postes du budget de la guerre nous montre, en effet, qu'il n'est pas question pour 1900 des quatre derniers projets, pas plus que de l'augmentation de l'artillerie, ni de l'introduction de canons à tir rapide.

Le budget ne prévoit même pas l'acquisition de batteries d'essais du nouveau matériel d'artillerie, mais seulement — comme l'année précédente — un crédit de 80 000 couronnes pour continuation des essais. Aussi peut-on considérer comme prématurée la nouvelle donnée par la Gazette militaire allemande que les nouveaux canons à tir rapide seront en bronze d'acier, avec un calibre de 7,8 à 7,5

En ce qui concerne le matériel, on pouvait lire, à la même époque -- fin octobre — dans un article de fond du *Reichswehr*:

- « On assure avoir réussi à donner au bronze d'acier Thiele ¹ des qualités qui en font l'égal des meilleurs aciers. On ne peut ni le nier, ni l'affirmer. Il est surprenant, toutefois, que tous les autres Etats aient depuis longtemps renoncé à vouloir donner artificiellement au bronze les qualités qui ne se trouvent que dans l'acier naturellement préparé.
- » On peut se demander à quoi peut mener cette « alchimie du bronze », et pourquoi nous sommes les seuls sur la terre qui cherchions encore à tirer l'acier du bronze, alors que l'on peut obtenir directement cet acier à meilleur compte et plus facilement.
- » Lors de l'introduction des pièces de bronze actuelles, les circonstances étaient tout autres ; il y avait alors un avantage considérable à utiliser l'ancien « métal à canon » que l'on possédait, plutôt que d'acheter très cher de l'acier.
- » A cette époque, où la plupart des Etats remplaçaient leurs canons de bronze par des pièces d'acier, le cours du bronze était très bas. Il aurait pu être presque prodigué.
- » Mais, aujourd'hui, les métaux qui entrent dans la composition du bronze à canons sont très chers. Les douilles en laiton des cartouches des nouveaux fusils exigent un poids de cuivre et de zinc plus considérable que celui d'un canon.
- » Il s'agit donc maintenant ou bien de refondre des anciennes pièces de bronze et d'acheter en grand, très cher, le laiton nécessaire pour la fabrication des douilles, ou de transformer en douilles les canons de bronze, et d'acheter de l'acier pour les nouveaux canons. »

Il résulte clairement de ce qui précède que ce ne sont point des considérations économiques, mais des raisons d'une autre nature, qui engagent les spécialistes austro-hongrois à s'en tenir au bronze.

Cependant, le choix de la matière première pour les nouveaux canons de campagne dépendra des résultats d'essais longtemps poursuivis, soit avec des modèles de canons d'acier, soit avec des canons de bronze.

L'Annuaire de l'armée et de la marine allemandes (livraison de septembre) croit aussi que l'Autriche-Hongrie restera fidèle, pour son nouveau matériel d'artillerie, au bronze d'acier, « en considération du bon marché des provisions existantes, et du fait que l'industrie nationale n'est pas outillée pour la production en grand des canons d'acier ».

Ces raisons, même en tenant compte des considérations du Reichswehr, citées plus haut, ne tiennent pas debout. On peut également mettre en doute la nouvelle que « l'on ajustera une àme d'acier aux canons de bronze ». Les techniciens connaissent fort bien, et de nombreuses expé-

1899

¹ Le major général Thiele est actuellement directeur de l'arsenal d'artillerie, à Vienne.

riences l'ont démontré, les inconvénients 1 de la combinaison de deux métaux dont les propriétés sont si dissemblables.

La discussion publique de la question du métal et du calibre n'a naturellement qu'une valeur académique. Tant que se poursuivront les essais pour la construction d'un nouveau matériel d'artillerie de campagne et de montagne, et que l'on ne possédera pas des données officielles et précises, la presse spéciale elle-même en sera réduite à des conjectures.

Il ne faut pas s'attendre à des réformes bien importantes, l'an prochain, dans l'armée austro-hongroise.

Elles devront être précédées de l'augmentation des contingents de recrues, restés les mêmes depuis plus de vingt ans. Les projets qui consacrent cette augmentation seront soumis dans cette session aux deux Parlements.

Ni l'augmentation de l'artillerie — soi-disant de 80 batteries — ni la création d'un 16e corps, combinée avec le renforcement et la réorganisation de l'infanterie, par la séparation du 4e bataillon et la formation de nouveaux régiments d'infanterie, n'ont trouvé place, cette année, dans les cadres du budget.

L'auteur de la brochure parue récemment sous le titre : Zeitgemässe Betractungen uber unsere taktiche Ausbildung, von A. B., a ainsi bien choisi son heure pour signaler les voies et moyens de remédier à l'infériorité numérique de nos forces militaires, vis-à-vis des autres grandes puissances, par l'augmentation des qualités de notre armée et par une amélioration de son instruction tactique.

Tandis que l'Allemagne, la Russie et la France ont continuellement élargi les cadres de leur organisation militaire, que ces Etats, presque chaque année, depuis longtemps, ont créé et organisé de nouvelles formations et créé des unités stratégiques, presque rien de pareil n'a été fait chez nous si ce n'est la création du XVe corps d'armée et de la division de cavalerie.

Comme le fait remarquer l'auteur A. B. de la brochure citée plus haut, il ne nous est pas possible, étant données nos circonstances politiques, de réaliser de sitôt les progrès faits par les grandes puissances de l'Europe dans le domaine de l'armée et de la défense du pays, et spécialement en ce qui concerne l'augmentation de nos forces combattantes; aussi devons-nous nous efforcer de remplacer par la qualité la quantité qui fait défaut.

L'auteur A.B. étudie successivement les facteurs qui peuvent concourir à renforcer la valeur qualitative de notre armée : le temps, la force, les moyens; et il arrive aux conclusions suivantes :

¹ C'est à cause de ces inconvénients que l'Allemagne a construit de nouveau complètement en acier les obusiers de 15 cm. de l'artillerie attelée à pied.

- 1. Pour fixer la répartition du temps de la période des exercices isolés, il faut tenir compte davantage de la praticabilité du terrain.
- 2. Les états de paix des subdivisions doivent être considérablement renforcés.
- 3. Une extension des places d'exercices actuelles est d'une urgente nécessité. Elle devrait être obtenue plus par la création de petites garnisions que par la concentration de troupes sur un petit nombre de stations, sans avoir besoin d'acquérir, pour cela, de nouvelles et considérables places d'exercices.

Depuis des mois la presse spéciale de mon pays discute la question de savoir si la lance doit redevenir l'arme de toute la cavalerie, ou si les uhlans seuls doivent en être munis.

Notre armée a été la première qui se soit complètement émancipée de la pique.

Comme l'Allemagne a de nouveau muni de lances toute sa cavalerie et que d'autres pays ont suivi son exemple, il nous paraît que sans raison péremptoire et sans nécessité bien pressante, nous allons doter de nouveau notre cavalerie de la pique.

Le budget militaire, toutefois, considère l'adoption de la lance comme éventuelle.

Sans vouloir entrer dans l'examen des arguments pour ou contre avancés dans les nombreux articles publiés sur la question, je dirai cependant que la transformation de nos dragons en uhlans est très diversement appréciée.

INFORMATIONS

SUISSE

† Le colonel Rodolphe Bindschedler.

Le 6 décembre est décédé à Lucerne, après une douloureuse maladie, le colonel R. Bindschedler, ancien instructeur d'arrondissement de la IVe division.

Né à Männedorf le 10 novembre 1827, le jeune Bindschedler fréquenta les écoles de Winterthour, fit partie du corps des cadets dans lequel il se distingua déjà par ses aptitudes et son goût pour le militaire et reçut ses premiers galons.

En 1848 il entra dans l'armée; la même année il fut promu lieutenant.